

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1248**27 août 2002****SOMMAIRE**

A.M.P. S.A., Luxembourg	59886	Grenouille Invest, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	59882
A6 S.A., Luxembourg	59868	Grenouille Invest, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	59883
Activeroad S.A., Koerich-Windhof	59859	Halicompt Holding S.A., Luxembourg	59896
Activeroad S.A., Koerich-Windhof	59859	Holdfan Holding S.A., Luxembourg	59899
Advanced Laser Applications Holding S.A., Luxembourg	59894	Holdgilles Holding S.A., Luxembourg	59897
Adventure One S.A., Luxembourg	59881	Hopper International Holding S.A., Luxembourg	59898
Aedifis S.A., Luxembourg	59874	Imes Luxembourg S.A., Howald	59870
Albacete Holding S.A., Luxembourg	59904	Inled S.A., Luxembourg	59894
Anpet Holding S.A., Luxembourg	59900	Jet 7 Holding S.A., Luxembourg	59886
Assotex Finance S.A., Luxembourg	59901	Keham S.A. Holding, Luxembourg	59903
Atlantis Location Maritime S.A., Luxembourg	59866	Kreos S.A., Luxembourg	59898
Atlantis Location Maritime S.A., Luxembourg	59866	KSO Invest Holding S.A., Luxembourg	59899
Balleroy Holding S.A., Luxembourg	59903	Lagaf S.A., Luxembourg	59901
Bufo Holding S.A., Luxembourg	59891	Latin Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	59871
Canuville Holding S.A., Luxembourg	59900	Leone X Holding S.A., Luxembourg	59904
CGPA Ré S.A., Luxembourg	59863	Leva Marine S.A., Luxembourg	59875
Challenger Reassurance S.A., Luxembourg	59867	Leva Marine S.A., Luxembourg	59875
Chino S.A., Luxembourg	59883	Levira Holdings S.A., Senningerberg	59875
Coreval, Luxembourg	59863	Levira Holdings S.A., Senningerberg	59881
Coves S.A., Luxembourg	59901	Liberty Ermitage Luxembourg S.A., Luxembourg	59860
Desideratum, S.à r.l., Luxembourg	59872	Liberty Ermitage Luxembourg S.A., Luxembourg	59861
Desideratum, S.à r.l., Luxembourg	59874	Liberty Ermitage Luxembourg S.A., Luxembourg	59861
Dodge Holding S.A., Luxembourg	59900	Linianti S.A., Luxembourg	59902
Dussel Holding S.A., Luxembourg	59903	Lionshare Holding S.A., Luxembourg	59896
Eucelia Investments S.A., Senningerberg	59879	Longo Maï Holding S.A., Luxembourg	59896
Eucelia Investments S.A., Senningerberg	59879	Luxembourgeoise de Financement S.A., Senningerberg	59876
Eudial S.A., Luxembourg	59871	Mart S.A., Luxembourg	59880
Evest Luxembourg S.A., Luxembourg	59872	Matolux S.A., Luxembourg	59896
F.T.F. Holding S.A., Luxembourg	59904	Monaco Marine S.A., Luxembourg	59880
Fin-Carl S.A., Luxembourg	59864	Monaco Marine S.A., Luxembourg	59880
Fin-Carl S.A., Luxembourg	59864	Morgan Saddler Securities S.A., Luxembourg	59885
Fin-Carl S.A., Luxembourg	59865	Odessa International Holding S.A., Luxembourg	59889
Fin-Carl S.A., Luxembourg	59865	Odessa Investment Group S.A.H., Luxembourg	59900
Fin-Carl S.A., Luxembourg	59865	Passion Chartering S.A., Luxembourg	59874
Financière de Magonette S.A., Luxembourg	59886	Pat Immo Holding S.A., Luxembourg	59897
Flexilux S.A. Holding, Luxembourg	59897	Perdigao Overseas S.A.H., Luxembourg	59888
Futurtech Investment Ltd Holding S.A., Luxembourg	59898	Physiocee International S.A., Luxembourg	59876
Garagenbetrieb, S.à r.l., Luxembourg	59866	Physiocee International S.A., Luxembourg	59876
		Polerna Holding S.A., Luxembourg	59896

Polerna Holding S.A., Luxembourg	59902	Sofite S.A., Luxembourg	59883
Pyrford Holdings S.A., Luxembourg	59894	Soft Invest Holding S.A., Luxembourg	59898
Quifak S.A., Luxembourg	59878	Sopro3 S.A., Livange	59890
Quixline.Com S.A., Luxembourg	59897	Sorgrel S.A., Luxembourg	59897
R.A.P. S.A., Luxembourg	59862	ST Yvette, S.à r.l., Luxembourg	59862
Regor Holding S.A., Luxembourg	59901	ST Yvette, S.à r.l., Luxembourg	59862
Richard International Holding S.A., Luxembourg .	59902	Sun and Fun Charter S.A., Luxembourg	59865
Rifra S.A., Luxembourg	59881	Sysema S.A., Luxembourg	59903
Ruysdael Global Investment Holding S.A., Luxem- bourg	59880	TFM International S.A., Luxembourg	59863
Rysbell S.A., Luxembourg	59875	Torrent Investments S.A., Luxembourg	59877
S.C. Primbau, Luxembourg-Kirchberg	59884	Torrent Investments S.A., Luxembourg	59878
S.C.I. St. Florent, Luxembourg	59869	Tos S.A., Luxembourg	59883
S.C.I. St. Florent, Luxembourg	59870	Universal Management Services, S.à r.l., Luxem- bourg	59885
S.C.I. St. Saturnin, Luxembourg	59867	Walker & Terrell S.A., Luxembourg	59878
S.C.I. St. Saturnin, Luxembourg	59868	Wandergrek S.A., Luxembourg	59879
S.F.A.P. S.A., Luxembourg	59886	Wind Charter S.A., Luxembourg	59874
S.F.A.P. S.A., Luxembourg	59887	WLSP Investment S.A. Holding, Luxembourg . . .	59902
SCI Multiple Trade Zone/Mersch, Mersch	59858	Xenios S.A., Luxembourg	59898
Siska Invest.Holding S.A., Luxembourg	59899	Yaka Production S.A., Luxembourg	59899

SCI MULTIPLE TRADE ZONE/MERSCH, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

L'an deux mille deux, le dix-neuf juin.

Au siège de la société.

Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire les deux associés de la société civile immobilière SCI MULTIPLE TRADE ZONE/MERSCH avec siège social à Mersch, 18, rue de la Gare, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire à Niederanven, le 29 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil C numéro 361 du 19 mai 1998, savoir:

1.- Monsieur Nico Arend, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, détenteur de 500 des 1.000 parts de la société,

2.- Monsieur Carlo Fischbach, commerçant, demeurant à Strassen, détenteur de 500 des 1.000 parts de la société, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

L'Assemblée étant dûment constituée, elle peut dès lors valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, savoir:

a) transfert du siège social du numéro 18 au numéro 12, rue de la Gare, L-7535 Mersch;

c) augmentation du capital social à concurrence de LUF 8.497,5 par versements en espèces de EUR 210,65 au prorata de la participation des associés pour le porter de son montant actuel de LUF 1.000.000,- à LUF 1.008.497,5,

d) conversion du capital social de LUF 1.008.497,5 en EUR 25.000,00 sans création de nouvelles parts;

e) modification subséquente de l'article 5 des statuts.

Après délibérations les associés prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

a) le siège social de la société est transféré du numéro 18 au numéro 12, rue de la Gare, L-7535 Mersch;

b) le capital social est augmenté à concurrence de LUF 8.497,5 par des versements en espèces de EUR 210,65 au prorata de la participation des associés pour le porter de son montant actuel de LUF 1.000.000,- à LUF 1.008.497,5;

c) le capital social est converti de LUF 1.008.497,5 en EUR 25.000,00 sans création de nouvelles parts;

d) l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,00) représenté par mille (1.000) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune, réparties comme suit:

1) Monsieur Nico Arend, préqualifié, cinq cents parts sociales 500

2) Monsieur Carlo Fischbach, préqualifié, cinq cents parts sociales 500

Total: mille parts. 1.000

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,00) se trouve à la libre disposition de la société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Fait à Mersch, lieu et date qu'en tête.

Signé: N. Arend, C. Fischbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2002, vol. 128, fol. 60, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(47613/568/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ACTIVEROAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Koerich-Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.017.

L'an deux mille deux, le trente mai.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ACTIVEROAD S.A. avec siège social à L-8077 Bertrange, 235, route de Luxembourg;

inscrite au registre des firmes sous la section B numéro 82.017;

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 25 avril 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 52.063.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Bernadette Reuter, réviseur d'entreprise, demeurant à Strassen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Emile Pelsser, employé privé demeurant à F-Cosne et Romain.

A été appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Bernard Pelsser, administrateur, demeurant à B-Warsage.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social de la société de Bertrange, à L-8399 Koerich-Windhof, 3-5, route d'Arlon;

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de Bertrange, à L-8399 Koerich-Windhof, 3-5, route d'Arlon, avec effet rétroactif au 21 janvier 2002.

Deuxième et dernière résolution

Suite à la prédite résolution, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est à lire comme suit:

«Art. 2. Premier alinéa.

Le siège de la société est établi à Koerich-Windhof.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ six cent vingt Euros (EUR 620,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Reuter, E. Pelsser, B. Pelsser, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juin 2002, vol. 869, fol. 32, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 19 juin 2002.

C. Doerner.

(47198/209/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ACTIVEROAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Koerich-Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.017.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Doerner, notaire.

(47199/209/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 30.175.

Board of Directors

Mr Ronald L. Mitchell, Chief Executive Officer, the Liberty Ermitage Group, 1st Floor, 47, The Esplanade, St Helier, Jersey JE 1 9LB, Channel Islands;

Mr Peter W. Metcalf, Deputy Chairman, LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Forum Bourse, 17, rue des Bains, BP 44, L-2010 Luxembourg;

Mr Vincent R. Binamé, Office Manager, LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Forum Bourse, 17, rue des Bains, BP, L-2010 Luxembourg;

Mr Mariusz S. Baranowski, Operations Manager, LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Forum Bourse, 17, rue des Bains, BP, L-2010 Luxembourg;

Mr Mark J. Edmonds, Managing Director, LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Forum Bourse, 17, rue des Bains, BP, L-2010 Luxembourg;

Mr Anthony F. van Eden, Chief Operating Officer, LIBERTY ASSET MANAGEMENT LIMITED, 9th Floor, 25, Ame-shoff Street, Braamfontein, Johannesburg, Gauteng 2001, South Africa;

Mr Mark Hucker, Group Executive - Infrastructure, the LIBERTY ERMITAGE GROUP, 1st Floor, 47, The Esplanade, St Helier, Jersey JE 1 9LB, Channel Islands;

Mr Guy D. Dozot, Fund Compliance Manager, LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Forum Bourse, 17, rue des Bains, BP 44, L-2010 Luxembourg.

Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders of the Company, held on Tuesday, 7th May 2002 at 11.00 hours (CET) at the registered office

Present:

Directors:

Mr Peter W. Metcalf

Mr Vincent R. Binamé

Shareholders:

LIBERTY ERMITAGE JERSEY LIMITED, represented by Mr Peter Metcalf, holding 14,999 shares;

LIBERTY ERMITAGE MANAGEMENT (BERMUDA) LIMITED, represented by Mr Vincent Binamé, holding 1 share.

In attendance:

Mrs Christine Meaker.

Chairman:

Mr Peter Metcalf, Director of the Company, was appointed Chairman for the purposes of the Meeting.

The Chairman appointed Mr Vincent R. Binamé as Scrutineer and Mrs Christine Meaker as Secretary to the Meeting.

Quorum:

The Chairman noted that all the issued shares of the Company were represented at the meeting and that a quorum was present.

Notice:

The Notice of Meeting dated 29th April 2002 was taken as read and the Meeting was duly convened by the Chairman.

Management Report:

The Management Report of the Directors dated 30th November 2001 was received and approved.

Financial Statements and Report of the Statutory Auditor:

The Financial Statements of the Company for the year ended 31st December 2001 together with the Report of the Statutory Auditor thereon, which had been circulated to the Members with the convening Notice, were presented to the Meeting and were received and approved.

Discharge to the Directors and Statutory Auditor:

The General Meeting unanimously resolved to grant discharge to the Directors and the Statutory Auditor, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., in respect of the execution of their mandates to 31st December 2001.

Resignations of Directors:

The General Meeting unanimously noted the resignation of Mr Andrew P. Taylor with effect from 2nd November 2001.

Co-option of new Directors:

The General Meeting unanimously ratified the co-option of two new Directors to the Company - Mr Mark Hucker and Mr Guy D. Dozot with effect from 8th November 2001.

Re-election of Directors:

The General Meeting unanimously approved the re-election of Mr Ronald L. Mitchell, Mr Peter W. Metcalf, Mr Vincent R. Binamé, Mr Mariusz S. Baranowski, Mr Mark J. Edmonds, Mr Anthony F. van Eden, Mr Mark Hucker and Mr Guy D. Dozot as Directors of the Company.

Re-appointment of the Statutory Auditor:

The General Meeting unanimously resolved re-appoint the Statutory Auditor, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. for a new term of one year.

Net, Gains/Losses:

The General Meeting unanimously resolved to appropriate the net loss after tax of Euro 2,621.67

transfer to legal reserve	Euro Nil
to be carried forward	Euro - 2,621.67

Any other Business:

No other business was transacted.

Termination:

The meeting closed at 11.30 hours.

P. W. Metcalf / V. R. Binamé / C. Meaker

Chairman / Scrutineer / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2002, vol. 569, fol. 54, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47320/000/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 30.175.

Notice of the Annual General Meeting of Shareholders of the Company to be held on Tuesday, 7th May at 11.00 hours (CET) at the registered office

Agenda:

1. To receive and approve the Management Report of the Directors dated 30th November 2001.
2. To receive and approve the Financial Statements to 31st December 2001 and the Report of the Statutory Auditor thereon.
3. To grant discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to 31st December 2001.
4. To note the resignation of Mr Andrew Taylor with effect from 2nd November 2001 as Director of the Company.
5. To ratify the co-option of two new Directors to the Company - Mr Mark Huckler and Mr Guy D. Dozot with effect from 8th November 2001.
6. To receive and act on the statutory nomination for the re-election of Messrs Ronald L. Mitchell, Peter W. Metcalf, Vincent R. Binamé, Mariusz S. Baranowski, Mark J. Edmonds, Anthony F van Eden, Mark Huckler and Guy D. Dozot as Directors of the Company.
7. To appoint PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a new term of one year.
8. To appropriate the earnings.
9. To transact any other business.

The resolutions will be carried by a majority of those present or represented.

The Shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered Office of the Company not later than twenty-four hours before the meeting. If all of the Shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Dated 29th April 2002.

By order of the Board of Directors

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2002, vol. 569, fol. 54, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47321/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 30.175.

Le bilan au 1^{er} janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 569, fol. 54, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. W. Metcalf / M. Edmonds

Deputy Chairman / Managing Director

(47322/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

R.A.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 55.669.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 16, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 1999

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR conformément aux dispositions légales, pour le fixer à 30.986,69 EUR, représenté par 1.250 actions sans dénomination de valeur nominale.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 30.986,69 EUR divisé en 1.250 actions sans dénomination de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(47305/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ST YVETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 40.962.

We, John Farrel Whitehead and Natascha Irmtraut Maria Rusman Carpentier, being Managers of the Company hereby certify this is a true copy of an extract from the Minutes of the Meeting of Managers of ST YVETTE, S.à r.l. held in Mamer, Luxembourg on December 13, 2001.

«The Meeting noted that F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. («VAN LANSCHOT») had signified their wish to terminate the Domiciliation Agreement and resign as Corporate Manager and that INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A. («INSINGER DE BEAUFORT») had signified their willingness to be appointed Corporate Manager and enter into a Domiciliation Agreement and it was resolved that the resignation of VAN LANSCHOT and the appointment of INSINGER DE BEAUFORT both be effective from the termination of the Meeting.

The Meeting noted it was necessary to have a Notarial Deed executed in connection with the change of the Registered Office to 66, avenue Victor Hugo, 2nd Floor, L-1750 Luxembourg.»

Signed in Guernsey this 2nd day of April, 2002.

J. F. Whitehead / N I M R Carpentier

Manager / Manager

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47342/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ST YVETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 40.962.

Resolution of the Board of Managers of the Company

The Board of Managers of the Company takes the following resolution, which is signed and dated by all and any Managers:

- The Board of Managers appoints the following Company as new Manager of ST YVETTE, S.à r.l. in replacement of INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A. with immediate effect:

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.

with registered office at L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

Date: 3 May 2002.

J. F. Whitehead / N. Rusman Carpentier

INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47343/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

CGPA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 46.753.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, case 4 fol. 100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(47347/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

COREVAL

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 32.573.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, case 4, fol.100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(47348/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

TFM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.979.

L'an deux mille un, le dix sept mai.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme TFM INTERNATIONAL S.A. ayant son siège à Luxembourg, inscrite au Registre de commerce sous le numéro B 63.979.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Denis Colin, employé privé, demeurant à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Monsieur Guy Antoine, Directeur financier, demeurant à L-2550 Luxembourg, 154, avenue du X Septembre.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Franck Rouayroux, Directeur de société, demeurant à L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

Le bureau constate:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal.

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. - Approbation des comptes de l'exercice 2000 et affectation du résultat de l'exercice 2000.

Première résolution

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, puis pris connaissance des comptes qui lui ont été présentés, l'Assemblée Générale décide d'approuver à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice 2000, de la société TFM INTERNATIONAL S.A. et d'affecter le résultat de l'exercice 2000 au poste de report à nouveau.

Plus rien étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47365/505/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

FIN-CARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le sept juin.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Antonio Testa, demeurant à Padoue, Italie.

ici représenté par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Padoue, le 4 juin 2002.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme FIN-CARL S.A., R.C. Numéro B 47.236, dénommée ci-après «la Société», ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, fut constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 février 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 290 du 29 juillet 1994.

- Les statuts de la Société ont été modifiés par acte du même notaire en date du 10 octobre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 40 du 30 janvier 1997.

- Le capital social de la Société, antérieurement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), est représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale antérieurement exprimée en francs luxembourgeois (LUF) de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

- Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente le comparant en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- Le comparant en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé.

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique reconnaît avoir pris connaissance de et avoir approuvé les comptes sociaux établis avant la présente assemblée pour les années 1999, 2000 et 2001 de FIN-CARL S.A., ainsi que la situation comptable intérimaire de la Société au 30 mai 2002, lesquels comptes sociaux et situation intérimaire, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés en même temps.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 18, rue de l'Eau,

Sur ce, le mandataire du comparant a présenté au notaire douze (12) certificats d'actions au porteur numérotés I à XII lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société FIN-CARL S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune, M. Weinandy.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 134S, fol. 6, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47528/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

FIN-CARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 13CS, fol. 6, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49531/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

FIN-CARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 13CS, fol. 6, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49568/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

FIN-CARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 13CS, fol. 6, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49532/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

FIN-CARL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 47.236.

Les comptes annuels au 30 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 13CS, fol. 6, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2002.

A. Schwachtgen.

(49533/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2002.

SUN AND FUN CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 48.056.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 6 mai 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 13 mai 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 mai 2002, au siège social à Luxembourg, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement, en vertu de l'autorisation qui lui a été conférée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47364/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ATLANTIS LOCATION MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 67.653.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 27 mai 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 27 mai 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg en date du 27 mai 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euro (EUR 15.000,-) (ou la contre-valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant quinze mille euro (EUR 15.000,-) (ou la contre-valeur en devise) et sous la réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47362/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ATLANTIS LOCATION MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 67.653.

Rectificatif de l'extrait vol. 562 fol. 81 case 0, enregistré à Luxembourg le 10 janvier 2002.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47370/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

GARAGENBETRIEB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juin 2002.

P. Bettingen.

(47598/202/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

CHALLENGER REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 29.820.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, case 4, fol. 100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour la Société

Signature

(47349/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

S.C.I. ST. SATURNIN, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

L'an deux mille deux, le dix juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) G.T. IMMOBILIER S.A., une société établie ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

2) GRAHAM TURNER S.A., une société établie ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, préqualifié, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

3) IMMO-INVEST S.A., une société établie ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 juin 2002, laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lesquelles comparantes, par leurs mandataires, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société civile immobilière S.C.I. St. SATURNIN, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen en date du 21 décembre 2000, publié au Recueil Spécial du Mémorial C N° 568 du 25 juillet 2001.

- Le fonds social est représenté par deux cents (200) parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune.

- Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de quatre-vingt-dix mille (90.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de deux mille (2.000,-) euros à quatre-vingt-douze mille (92.000,-) euros par la création et l'émission de neuf mille (9.000) nouvelles parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune.

Ces nouvelles parts d'intérêt ont été entièrement souscrites par la société IMMO-INVEST S.A., préqualifiée.

Elles ont été intégralement libérées par des apports en nature des immeubles suivants:

Désignation

Divers bâtiments à usage d'entrepôts industriels et de bureaux et le terrain sur lequel ils sont édifiés, inscrits au cadastre de la commune de Rantigny (Oise) comme suit:

Lieudit «Marais de Rantigny»:

- Section C, Numéro 661 pour une contenance de 5 ares 30 centiares (non bâti),
- Section C, Numéro 720 pour une contenance de 2 hectares 15 ares 63 centiares,
- Section C, Numéro 721 pour une contenance de 2 hectares 24 ares 16 centiares (bâti),
- Section C, Numéro 698 pour une contenance de 6 ares 60 centiares (non bâti),

Lieudit «Rantigny Village»:

- Section C, Numéro 785 pour une contenance de 13 centiares,
- Section C, Numéro 784 pour une contenance de 7 ares 67 centiares,
- Section C, Numéro 707 pour une contenance de 1 are 90 centiares (non bâti),
- Section C, Numéro 783 pour une contenance de 7 hectares 01 ares 27 centiares (non bâti).

Estimation

Les immeubles ci-dessus décrits sont estimés à trois millions cinq cent mille (3.500.000,-) euros, mais compte tenu des inscriptions hypothécaires la valeur est réduite à quatre-vingt-dix mille (90.000,-) euros.

Origine de propriété

Les immeubles décrits ci-dessus ont été acquis par la société IMMO-INVEST S.A. suivant un acte de vente reçu par Maître Bruno Garnier, Notaire participant, en date du 29 avril 1999, publié et enregistré au bureau de la Conservation des Hypothèques de Clermont, les 14 octobre et 1^{er} décembre 1999, Volume 1999P, Numéro 4267, suivi d'une attestation rectificative du 26 novembre 1999, publiée le 1^{er} décembre 1999, Volume 1999P, Numéro 4925.

Hypothèque

Les immeubles apportés par la société IMMO-INVEST S.A., préqualifiée sont grevés d'une hypothèque à savoir:

- hypothèque conventionnelle du 12 octobre 2001 au profit de DEPFA-BANK FRANCE S.A. inscrite le 26 novembre 2001, pour un montant principal de trois millions cent mille (3.100.000,-) euros, et des accessoires pour un montant de trois cent dix mille (310.000,-) euros, et ayant effet jusqu'au 30 octobre 2013.

Suite à l'augmentation de capital qui précède, il y a lieu de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.-** Il existe neuf mille deux cents (9.200) parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport:

1) G.T. IMMOBILIER S.A., préqualifiée, cent parts d'intérêt.	100
2) GRAHAM TURNER S.A., préqualifiée, cent parts d'intérêt	100
3) IMMO-INVEST S.A., préqualifiée, neuf mille parts d'intérêt	9.000
Total: neuf mille deux cents parts sociales	9.200 »

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. S. Garros, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 12CS, fol. 94, case 10. – Reçu 900 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47529/230/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

S.C.I. ST. SATURNIN, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 697 du 10 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47530/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

A6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 51.398.

RECTIFICATIF

Dans l'extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 11 juin 2001, publié au Mémorial C n° 179 du 1^{er} février 2002, page 8583, il y a lieu de lire:

3) L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à huit cent soixante-sept mille six cent vingt-sept virgule trente-quatre euros (EUR 867.627,34), représenté par trente-cinq mille (35.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblée générales.»

Au lieu de:

3) L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à huit cent soixante-sept mille six cent vingt-sept virgule trente-quatre euros (EUR 867.627,34), représenté par dix mille sept cent vingt (10.720) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 569, fol. 47, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47470/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

S.C.I. ST. FLORENT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

L'an deux mille deux, le dix juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) G.T. IMMOBILIER S.A., une société établie ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

2) GRAHAM TURNER S.A., une société établie ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, préqualifié, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

3) DAMMARIE, S.à r.l., une société établie ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 5 juin 2002, laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lesquelles comparantes, par leurs mandataires, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparantes sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société civile immobilière S.C.I. St. FLORENT, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen en date du 21 décembre 2000, publié au Recueil des Sociétés et Associations C N° 566 du 25 juillet 2001.

- Le fonds social est représenté par deux cents (200) parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune.

- Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de dix mille (10.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de deux mille (2.000,-) euros à douze mille (12.000,-) euros par la création et l'émission de mille (1.000) nouvelles parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune.

Ces nouvelles parts d'intérêt ont été entièrement souscrites par la société DAMMARIE, S.à r.l., préqualifiée.

Elles ont été intégralement libérées par des apports en nature des immeubles suivants:

Désignation

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier situé rue des Frères Thibault, inscrit au cadastre de la commune de Dammarie-les-Lys (Seine et Marne) comme suit:

Lieudit «rue des Frères Thibault»:

- Section AL, Numéro 116 pour une contenance de 8 hectares 27 ares 99 centiares.

Les biens et droits consistent en:

Lot numéro un (1)

Un immeuble à usage commercial et industriel situé au sud-est de l'immeuble principal.

Et les sept cent vingt-quatre/quatre-vingt et un mille trente troisièmes (724/81.033èmes) des parties et choses communes de l'ensemble.

Lot numéro deux (2)

La totalité du hall numéro 1 de l'immeuble principal à usage d'entrepôt.

Et les huit mille cinq cents/quatre-vingt et un mille trente troisièmes (8.500/81.033èmes) des parties et choses communes de l'ensemble.

Lot numéro dix (10)

Tout le surplus de l'ensemble immobilier (immeuble principal) à l'exception du lot numéro 1 et du lot numéro 2.

Le tout à usage d'entrepôt.

Et les soixante-et-onze mille cent neuf/quatre-vingt mille trente troisièmes (71.809/81.033èmes) des parties et choses communes de l'ensemble.

Estimation

Les immeubles ci-dessus décrits sont estimés à cinq millions (5.000.000,-) d'euros, mais compte tenu des inscriptions hypothécaires la valeur est réduite à dix mille (10.000,-) euros.

Origine de propriété

Les immeubles décrits ci-dessus ont été acquis par la société DAMMARIE, S.à r.l., suivant un acte de vente reçu par Maître Bruno Garnier, Notaire participant, en date des 23 et 28 février 2000, publié et enregistré au bureau de la Conservation des Hypothèques de Melun, le 21 avril 2000, Volume 2000V, Numéro 2446.

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division reçu par Maître Guilbaud, Notaire à Lyon, le 22 décembre 1982 dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau des Hypothèques de Melun, le 20 janvier et le 22 mars 1983 volume 12198 numéro 11.

Ce règlement de copropriété a été modifié à plusieurs reprises:

a) la première suivant acte reçu par Maître Naz, Notaire à Autun, le 5 juillet 1988 dont une copie authentique a été publiée au bureau des Hypothèques de Melun, le 6 juillet et le 27 septembre 1989 volume 16437 numéro 5 (suppression

du lot 3 remplacé par les lots 4 et 5) suivi d'une attestation rectificative publiée le 27 septembre 1989, Volume 16643 numéro 2.

b) la seconde suivant acte reçu par Maître Naz, Notaire à Autun, le 5 juillet 1988 dont une copie authentique a été publiée au bureau des Hypothèques de Melun, le 7 février 1990 volume 1990P numéro 1238 (suppression du lot 4 et création des lots 6 et 7; suppression du lot 7; changement de millièmes).

c) la troisième suivant acte reçu par Maître Naz, Notaire à Cremieu, le 9 août 1991 dont une copie authentique a été publiée au bureau des Hypothèques de Melun, le 7 octobre 1991, volume 1991P numéro 9283 (suppression du lot 6 et création des lots 8 et 9; changement de millièmes).

d) la quatrième suivant acte reçu par Maître Legrand, Notaire à Thoiry, le 3 mars 1993 dont une copie authentique a été publiée au bureau des Hypothèques de Melun, le 26 mars 1993, volume 1993P numéro 2309 (suppression du lot 8 remplacé par les lots 10 et 11; suppression du lot 11; changement de millièmes).

Hypothèque

Les immeubles apportés par la société DAMMARIE, S.à r.l., préqualifiée sont grevés d'une hypothèque à savoir.

- hypothèque conventionnelle du 12 octobre 2001 au profit de DEPFA-BANK FRANCE S.A. inscrite le 26 novembre 2001, pour un montant principal de cinq millions (5.000.000,-) d'euros, et des accessoires pour un montant de cinq cent mille (500.000,-) euros, et ayant effet jusqu'au 30 octobre 2013.

Suite à l'augmentation de capital qui précède, il y a lieu de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.-** Il existe mille deux cents (1.200) parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport:

1) G.T. IMMOBILIER S.A., préqualifiée, cent parts d'intérêt	100
2) GRAHAM TURNER S.A., préqualifiée, cent parts d'intérêt	100
3) DAMMARIE, S.à r.l., préqualifiée, mille parts d'intérêt	1.000
Total: mille deux cents parts sociales	1.200»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A.S. Garros, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 12CS, fol. 94, case 12. – Reçu 100 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47531/230/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

S.C.I. ST. FLORENT, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 698 du 10 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47532/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

IMES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 50, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 63.782.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de LUF 1.250.000,- en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de LUF 1.250.000,- exprimé en euros s'élève à un montant de EUR 30.986,69. Ce capital est représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale.

Modification de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), divisé en 1.250 actions sans valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47428/777/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

EUDIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X septembre.
R. C. Luxembourg B 71.032.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 324, fol. 33, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour EUDIAL S.A.

Signature

(47366/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

LATIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 66.054.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le vingt juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FINANCIAL STRATEGY S.A.M., une société avec siège social au 8, boulevard des Moulins, MC-98000 Monaco, ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 3 juin 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme LATIN HOLDING S.A., R.C. B numéro 66.054, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 814 du 7 novembre 1998.

- Le capital social était antérieurement fixé à cinq cents millions (500.000.000,-) de liras italiennes (ITL) et est actuellement, exprimé en euros, de deux cent cinquante-huit mille deux cent vingt-huit virgule quarante-cinq (258.228,45) euros (EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cinq virgule seize (5,16) euros (EUR) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire quatre certificats d'actions au porteur numérotés 1 à 4 lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société LATIN HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 14CS, fol. 2, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47555/230/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

EVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X septembre.
R. C. Luxembourg B 53.639.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 324, fol. 35, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour EVEST LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47367/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

**DESIDERATUM, Société à responsabilité limitée,
(anc. IMMIXTUS).**

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 67.810.

In the year two thousand and two, on the twelfth of June.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mr Johan Magnus Axel Ekelund, company director, residing at Milstenvägen 36, SE-18733 Täby, Sweden,
- 2) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), a company with registered office at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, both here represented by Mr Yvan Vlaeminck private employee, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg,

by virtue of two proxies given in Täby respectively in Luxembourg, on June 10, 2002.

Said proxies after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the undersigned notary to state that:

- The appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of IMMIXTUS, R.C. B Number 67.810, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, dated December 18, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 175 of March 17, 1999.

- The Company's capital was set at five hundred thousand (500,000.-) Luxembourg francs represented by one hundred (100) common shares of a former par value of five thousand (5,000.-) Luxembourg francs each, all entirely subscribed and fully paid in.

- The agenda is worded as follows:

1. Change of the name of the Company from IMMIXTUS to DESIDERATUM and subsequent amendment of Article 1 of the Articles of Incorporation.
2. Fixation of the share capital at 12,394.68 euro.
3. Fixation of the par value of the shares at 123.9468 euro.
4. Deletion of paragraphs 2 and 3 of Article 5 of the Articles of Incorporation.
5. Subsequent amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation.
6. Miscellaneous.

The shareholders then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Company's name is changed from IMMIXTUS to DESIDERATUM.

As a consequence Article 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 1.** The corporation exists under the name of DESIDERATUM.»

Second resolution

The Company's share capital is henceforth expressed in euro, so that it is fixed at 12,394.68 euro.

Third resolution

The par value of the shares is fixed at 123.9468 euro.

Fourth resolution

Paragraphs 2 and 3 of Article 5 of the Articles of Incorporation are deleted.

Fifth resolution

As a consequence of the three preceding resolutions, Article 5 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at twelve thousand three hundred ninety-four point sixty-eight euro (EUR 12,394.68), represented by one hundred (100) shares of a par value of one hundred twenty-three point nine four six eight euro (EUR 123.9468) each.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City.

On the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing parties, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le douze juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Johan Magnus Axel Ekelund, directeur de société, demeurant à Milstenvägen 36, SE-18733 Täby, Suède,
2) LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), une société avec siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg,

tous les deux ici représentés par Monsieur Yvan Vlaeminck, employé privé, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Täby respectivement à Luxembourg, le 10 juin 2002.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de IMMIXTUS, R.C. B Numéro 67.810, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 175 du 17 mars 1999.

- Le capital social de la Société était fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cent (100) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale antérieure de cinq mille (5.000,-) francs luxembourgeois chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société de IMMIXTUS en DESIDERATUM et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2. Fixation du capital social à 12.394,68 euros.

3. Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 123,9468 euros.

4. Suppression des alinéas 2 et 3 de l'article 5 des statuts.

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

6. Divers.

Les associés ont abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de IMMIXTUS en DESIDERATUM.

En conséquence l'article ter des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** La Société existe sous la dénomination de DESIDERATUM.»

Deuxième résolution

Le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 12.394,68 euros.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 123,9468 euros.

Quatrième résolution

Les alinéas 2 et 3 de l'article 5 des statuts sont supprimés.

Cinquième résolution

Suite aux trois résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-trois virgule neuf quatre six huit euros (EUR 123,9468) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Y. Vlaeminck, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 13CS, fol. 8, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47537/230/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

**DESIDERATUM, Société à responsabilité limitée,
(anc. IMMIXTUS).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 67.810.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 719 du 12 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47538/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

WIND CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 63.420.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47368/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

AEDIFIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.418.

Constituée par-devant le notaire Maître Frank Baden, en date du 23 mai 1997, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 59.418, en date du 16 juin 1997.

Il résulte de l'assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2002 que la dame Françoise Goebel, demeurant à L-1135 Luxembourg, 24, avenue des Archiducs, a été nommée administratrice, avec pouvoir d'engager la société avec la co-signature obligatoire d'un autre administrateur.

La dame Françoise Goebel est déléguée à la gestion journalière de la société.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Françoise Goebel, demeurant à L-1135 Luxembourg, 24, avenue des Archiducs
- Maître Felix Laplume, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen
- Claude Muller, demeurant à L-4382 Ehlerange, 80, rue de Sanem
- Jack Sturgis, demeurant à L-5415 Canach, 17, rue des Jardins

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47373/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

PASSION CHARTERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 83.669.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47381/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

RYSBELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 76.725.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 73, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

RYSBELL S.A., Société Anonyme

S. Pasti

Administrateur

(47383/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LEVIRA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 42.592.

Le bilan clos au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47384/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LEVA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 74.641.

Rectificatif de l'extrait vol. 562 fol. 43 case 5, enregistré à Luxembourg le 18 décembre 2001.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2000.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47371/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

LEVA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 74.641.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 22 mai 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 22 mai 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg en date du 22 mai 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, li-

cencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euro (EUR 15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant quinze mille euro (EUR 15.000,-) (ou la contre-valeur en devise) devra requérir la signature de deux administrateurs, tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47372/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

LUXEMBOURGEOISE DE FINANCEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 50.728.

Le bilan clos au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47385/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

PHYSIOCEE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.054.

Le bilan clos au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47388/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

PHYSIOCEE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.054.

Extrait des résolutions adoptées en date du 3 juin 2002 lors de l'assemblée générale des actionnaires

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001 sont approuvés.

Monsieur Michel Ducros, Monsieur Jean-Christophe Vasseur, Monsieur Jean-Michel Lucas et Dominique Aimé obtiennent la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de leur mandat d'administrateur relatif à l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Monsieur Robert Tordo et Monsieur Laurent Chevalier sont révoqués de leurs postes d'administrateurs, sans décharge pour l'exercice de leur mandat. Madame Despina Pagonas et Mademoiselle Carine Remogna sont nommées aux postes d'administrateur.

Le commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE CONTINENTALE obtient la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de son mandat relatif à la période clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat du commissaire aux comptes est reconduit pour une année supplémentaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

PHYSIOCEE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47392/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

TORRENT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.057.

L'an deux mille deux, le douze juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de TORRENT INVESTMENTS S.A., R.C. Numéro B 85.057 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial C du Recueil des Sociétés et Associations N° 549 du 09 avril 2002.

La séance est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Création de deux catégories d'administrateurs A et B.
2. Modifications des pouvoirs de signature des administrateurs pour engager la société.
3. Modifications afférentes des articles 5 et 6 des statuts.
4. Nomination d'un nouvel administrateur.
5. Démission de Mesdames Andrea Dany et Nicole Thommes de leur mandat d'administrateur.
6. Affectation des administrateurs à leur catégorie respective.
7. Démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., de son mandat de commissaire aux comptes.
8. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes en son remplacement.
9. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est créé deux catégories d'administrateurs A et B, auxquels l'assemblée donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B» lors de leur nomination.

En conséquence, il est inséré un alinéa 2 à l'article 5 des statuts (les autres alinéas étant renumérotés en conséquence), lequel aura la teneur suivante:

«**Art. 5. alinéa 2.** Les administrateurs seront de la catégorie A ou de la catégorie B. Lors de la nomination d'un administrateur, l'assemblée générale lui donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B».»

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide que la société se trouvera désormais engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un administrateur de la catégorie A. En conséquence, l'article 6 alinéa 9 est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6. alinéa 9.** La société se trouve engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un administrateur de la catégorie A.»

Troisième résolution

Est nommé administrateur, pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2001:

Monsieur Christophe Dermine, expert-comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Quatrième résolution

Il est pris acte de la démission de Mesdames Andrea Dany et Nicole Thommes de leur mandat d'administrateur. Par vote spécial, décharge leur est donnée pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

Monsieur Christophe Dermine, préqualifié, est affecté à la catégorie A avec pouvoir de signature correspondant.

Messieurs Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et Marc Koeune, préqualifié, sont affectés à la catégorie B avec pouvoir de signature correspondant.

Sixième résolution

Il est pris acte de la démission de la société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., de son mandat de commissaire aux comptes.

Par vote spécial, décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Septième résolution

Est nommée en remplacement de l'ancien commissaire aux comptes:

la Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, S.à r.l., ayant son siège social au 83, rue de la libération, L-5969 Itzig,

laquelle terminera le mandat de son prédécesseur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à quinze heures vingt-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 12CS, fol. 95, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47539/230/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

TORRENT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 85.057.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 715 du 12 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47540/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

WALKER & TERRELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 26.253.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

(47393/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

QUIFAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 67.421.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de LUF 1.250.000,- en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de LUF 1.250.000,- exprimé en euros s'élève à un montant de EUR 30.986,69. Ce capital est représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 30,98.

Modification de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), divisé en deux mille cinq cents (1.000) actions d'une valeur nominale de trente virgule quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 30,98).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47429/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

EUCELIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 42.575.

Le bilan clos au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47386/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

EUCELIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 42.575.

Extrait des résolutions adoptées en date du 4 juin 2002 lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001 sont approuvés.

Madame Despina Pagonas, Monsieur Michel Ducros et Monsieur Dominique Aimé obtiennent la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de leur mandat d'administrateur relatif à l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat des administrateurs en place est reconduit pour une année supplémentaire.

Le commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE CONTINENTALE, obtient la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de son mandat relatif à la période clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat du commissaire aux comptes est reconduit pour une année supplémentaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

EUCELIA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47389/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

WANDERGREK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 39.622.

RECTIFICATIF

Dans l'extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 mai 2001, publié au Mémorial C n° 53 du 10 janvier 2002, page 2530, il y a lieu de lire:

Suppression de toute référence à la valeur nominale des 20.000 actions de la société et la modification des 20.000 actions de la Société en 20.000 actions sans valeur nominale.

Modifications du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq EUR (EUR 495.787,05), représenté par vingt mille (20.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Au lieu de:

Suppression de toute référence à la valeur nominale des 2.000 actions de la société et la modification des 20.000 actions de la Société en 2.000 actions sans valeur nominale.

Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq EUR (EUR 495.787,05), représenté par deux mille (2.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Luxembourg, le 12 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 569, fol. 47, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47472/545/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

MONACO MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.199.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47387/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

MONACO MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.199.

Extrait des résolutions adoptées en date du 8 avril 2002 lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001 sont approuvés.

Monsieur Michel Ducros, Monsieur Alberto Spina et la société EUCELIA INVESTMENTS obtiennent la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de leur mandat d'administrateur relatif à l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat des administrateurs reconduit pour une année supplémentaire.

Le commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE CONTINENTALE obtient la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de son mandat relatif à la période clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat du commissaires aux comptes est reconduit pour une année supplémentaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

MONACO MARINE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47390/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

MART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.360.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47394/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

RUYSDAEL GLOBAL INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.538.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., Marc Schintgen, Ingrid Hoolants, Sylvie Allen-Petit, Robert Zahlen et du commissaire aux comptes, Eric Invernizzi pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de LUF 23.125.000,- en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change de 40,3399. Il en résulte que le capital de LUF 23.125.000,- exprimé en euros s'élève à un montant de EUR 573.253,78. Ce capital est représenté par 23.125 actions d'une valeur nominale de EUR 24,78.

Modification de l'article 5 des statuts suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cinq cent soixante-treize mille deux cent cinquante-trois virgule soixante-dix-huit euros (EUR 573.253,78), divisé en vingt-trois mille cent vingt-cinq (23.125) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (EUR 24,78).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47427/777/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LEVIRA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 42.592.

Extrait des résolutions adoptées en date du 4 juin 2002 lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 2001 sont approuvés.

Madame Annick Ducros, Madame Despina Pagonas, Monsieur Michel Ducros obtiennent la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de leur mandat d'administrateur relatif à l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat des administrateurs en place est reconduit pour une année supplémentaire.

Le commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE CONTINENTALE obtient la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de son mandat relatif à la période clôturant au 31 décembre 2001.

Le mandat du commissaire aux comptes est reconduit pour une année supplémentaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LEVIRA HOLDINGS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47391/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

RIFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 56.324.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

(47395/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ADVENTURE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 83.091.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 16 avril 2002

1. Les démissions de Messieurs Angelo De Bernardi, Alexis De Bernardi et Georges Diederich de leur poste d'administrateurs de la société sont acceptées et décharge leur est donnée pour l'accomplissement de leurs mandats jusqu'à ce jour. Sont nommés administrateurs en leur remplacement:

Monsieur Marco Sterzi, conseiller économique, avec adresse professionnelle au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

Madame Laura Guardamagna, avocat, avec adresse professionnelle au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

Madame Francesca Docchio, employée privée, avec adresse professionnelle au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

2. La démission de Madame Romaine Scheifer-Gillen de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et décharge lui est donnée pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour. Est nommé commissaire aux comptes en son remplacement:

Monsieur Achille Severgnini, licencié en économie d'entreprises, résidant à Milan, 9 Via Camperio

Son mandat viendra également à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004

3. Le siège social de la société est transféré au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2002.

Pour extrait sincère et conforme

ADVENTURE ONE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 94, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47475/545/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

GRENOUILLE INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 66.292.

L'an deux mille deux, le douze juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FIPARDO HOLDING BV, une société avec siège social au 239, Keizersgracht, NL-1016 EA Amsterdam, Pays-Bas, ici représentée par Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam, le 29 avril 2002.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de GRENOUILLE INVEST, S.à r.l., constituée suivant un acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 septembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 857 du 26 novembre 1998.

- Le capital social de la Société était antérieurement fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Constatation des cessions de parts sociales suivantes:

- cession en date du 1^{er} février 2000 de 499 parts sociales de GRENOUILLE S.A. à Luxembourg INTERNATIONAL CONSULTING (INTERCONSULT) S.A.;

- cession en date du 17 octobre 2001 des 500 parts sociales de INTERCONSULT S.A. à FIPARDO HOLDING BV.

2. Suppression de la valeur nominale des parts sociales et conversion de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que ledit capital social est fixé à 12.394,68 euros.

3. Augmentation du capital social à concurrence de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,- euros sans émission de parts sociales nouvelles.

4. Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 25,- euros.

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

6. Divers.

L'associée unique a abordé l'ordre du jour et a pris ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

En vertu d'une première cession de parts sous seing privé datée du 1^{er} février 2000, enregistrée à Luxembourg A.C., le 31 juillet 2000, Volume 540, Folio 53, Case 10, GRENOUILLE S.A., une société avec siège social au 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, a cédé toutes les 499 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), une société avec siège social au 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, à leur valeur nominale, ce dont quittance.

En vertu d'une deuxième cession de parts sous seing privé datée du 17 octobre 2001, enregistrée à Luxembourg A.C., le 21 mai 2002, Volume 568, Folio 33, Case 6, LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), préqualifiée, a cédé toutes les 500 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à FIPARDO HOLDING BV, préqualifiée, à leur valeur nominale, ce dont quittance.

Ces cessions ont été effectuées avec l'accord de la Société et, pour autant que de besoin, acceptées par les gérants de la Société. Suite à cette deuxième cession, les parts sociales dans la Société sont désormais toutes détenues par FIPARDO HOLDING BV, préqualifiée.

Deuxième résolution

Il est constaté que le capital social de la Société est fixé à EUR 12.394,68.

Troisième résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Le montant de EUR 105,32 a été intégralement libéré en espèces ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Quatrième résolution

Les alinéas 2 et 3 de l'article 5 des statuts sont supprimés.

Cinquième résolution

Suite aux trois résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.-** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Blauen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 12CS, fol. 95, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47541/230/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

GRENOUILLE INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 66.292.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 711 du 12 juin 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47542/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

TOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 48.507.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 89, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

(47396/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

SOFITE, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.511.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 95, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47399/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

CHINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 47.724.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 28 mai 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 LSC).

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 1.250.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 1.250.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 30.986,69 EUR. Ce capital est représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 5 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47433/777/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

S.C. PRIMBAU, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le quatorze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Barbara Bocca, sans profession, demeurant au Corso Vittorio Emanuele, 98, à Turin (Italie),
ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons
Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, en date du 29 avril 2002.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au
présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que, suite à deux cessions de parts, la comparante est la seule sociétaire de la société civile immobilière S.C. PRIM-
BAU, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à
Differdange, en date du 16 juin 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 405 du 19 octobre
1994.

- Le fonds social était antérieurement fixé à cent mille (100.000,-) francs luxembourgeois représenté par cent (100)
parts d'intérêts ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune et est fixé actuellement,
exprimé en euros, à deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros quatre-vingt-treize cents (EUR 2.478,93) représenté
par cent (100) parts d'intérêts d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-neuf cents (24,79).

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- En conformité avec l'article 7 des statuts, acceptation des 2 cessions effectuées à la valeur nominale des dites parts
par:

- Monsieur Marco Primavesi, Via Dogana Vecchia 2, Lugano (Suisse) pour les 70 parts d'intérêts de mille francs luxem-
bourgeois qu'il détient,

- Monsieur Dario Colombo, Via San Salvatore 10, Lugano (Suisse) pour les 30 parts d'intérêts de mille francs luxem-
bourgeois qu'il détient,

avec tous droits afférents à Madame Barbara Bocca, demeurant au Corso Vittorio Emanuele, 98, à Turin (Italie).

2.- Dissolution de la société et mise en liquidation.

3.- Clôture définitive.

La sociétaire a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les cessions par Monsieur Marco Primavesi, avocat, demeurant Via Dogana Vecchia 2, Lugano (Suisse) de 70 parts
d'intérêts qu'il détenait dans la société à Madame Barbara Bocca, sans profession, demeurant au Corso Vittorio Ema-
nuele, 98, à Turin (Italie) pour leur valeur nominale, et par Monsieur Dario Colombo, expert-comptable, demeurant Via
San Salvatore 10, Lugano (Suisse) de 30 parts d'intérêts qu'il détenait dans la société à Madame Barbara Bocca, sans
profession, demeurant au Corso Vittorio Emanuele, 98, à Turin (Italie) pour leur valeur nominale sont acceptées par la
société.

Ces cessions sont pour autant que de besoin, acceptées pour la Société par son gérant Monsieur Marco Primavesi,
avocat, demeurant Via Dogana Vecchia 2, Lugano (Suisse).

Suite à ces cessions Madame Barbara Bocca, préqualifiée, est devenue la seule sociétaire de la société.

Deuxième résolution

Madame Barbara Bocca, préqualifiée, en tant que sociétaire unique de la société, procède à la dissolution anticipée
de la SC PRIMBAU et par conséquent elle est investie de l'ensemble de l'actif social de cette dernière, à savoir, 2.400
parts N° 601 à 3.000 de la société M. BERYL, dont le siège social est à Saint-Jean-Cap-Ferrat, 63, avenue Denis Semeria,
Quartier Passable, et qui a un capital social de FF 300.000,- divisé en 3.000 parts sociales de FF 100,-.

Dans la mesure où Madame Barbara Bocca possède déjà à son nom 600 parts N° 1 à 600 de cette même société
civile, elle détient toutes les parts sociales de la société civile française sus nommée et toute créance que la société Civile
Immobilière S.C. PRIMBAU aurait à faire valoir sur cette Société Civile anciennement filiale, afin que l'Attributaire soit
allotie dans les droits et obligations attachés à sa nouvelle qualité de porteur direct des parts sociales de la société civile
M. BERYL, l'Attributaire devant faire son affaire personnelle également de toutes les conséquences fiscales et financières
françaises attachées à la présente liquidation attribution.

Troisième résolution

L'activité de la société ayant cessé, le passif connu de ladite société ayant été payé ou provisionné et la sociétaire
unique s'engageant expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de
la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, la liquidation de la société est à considérer
comme faite et clôturée.

Les livres et documents resteront conservés pour une durée de cinq ans au siège social de la société à 231, Val des
Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par sa mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2002, vol. 135S, fol. 42, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47545/230/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

MORGAN SADDLER SECURITIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 56.536.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 14 mai 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 LSC.)

Les actionnaires décident de convertir le capital social de LUF 7.500.000,- en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de LUF 7.500.000,- exprimé en euros s'élève à un montant de EUR 185.920,14. Ce capital est représenté par 7.500 actions d'une valeur nominale de EUR 24,78.

Modification de l'article cinq des statuts suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent virgule quatorze euros (EUR 185.920,14), divisé en cinq mille (7.500) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (EUR 24,78).

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., Marc Schintgen, Ingrid Hoolants, Sylvie Allen-Petit, Robert Zahlen et du commissaire aux comptes, Eric Invernizzi pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47430/777/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 64.474.

Avec effet au 26 avril 2002, Madame Laura Molenkamp a démissionnée de ses fonctions de gérant de la société. Le Conseil de gérance se compose donc désormais comme suit:

Amedeo Elisa

Birchen Gérard

De Graaf Hans

Plattner Sabine

Reyter Marie-José

Wieme Isabelle

Claeys Jacques

Bun Peter

Lorang Juliette

Dostert Arlette

Speecke Carl

Van Baren Koen

Hirsch Serge

Schreuders Bas

Van de Vaart Maarten.

Luxembourg, le 14 juin 2002.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

S. Hirsch

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47505/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

JET 7 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 42.068.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47446/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

A.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 17.683.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 95, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47402/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

FINANCIERE DE MAGONETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 81.819.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47403/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

**S.F.A.P. S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 6.142.

L'an deux mille deux, le quatorze juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme S.F.A.P. S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 6.142,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Carlo Funck, alors notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juin 1961, publié au Mémorial C numéro 52 du 4 juillet 1961,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'acte reçu par Maître Carlo Funck, prénommé,

- en date du 17 septembre 1962, publié au Mémorial C numéro 87 du 28 octobre 1962,

- en date du 28 décembre 1962, publié au Mémorial C numéro 7 du 26 janvier 1963,

- en date du 20 mars 1964, publié au Mémorial C numéro 40 du 23 mai 1964,

- en date du 14 avril 1964, publié au Mémorial C numéro 47 du 3 juin 1964,

- en date du 25 mai 1967, publié au Mémorial C numéro 95 du 8 juillet 1967, et suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 1988, publié au Mémorial C numéro 330 du 16 décembre 1998, et suivante acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 1992, publié au Mémorial C numéro 122 du 22 mars 1993.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Maria De Sousa-Santiago, employée privée, demeurant à Differdange.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les quatre-vingt-cinq mille (85.000) actions d'une valeur nominale de quarante-cinq francs suisses (45,- CHF) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trois millions huit cent vingt-cinq mille francs suisses (3.825.000,- CHF) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider

valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières; suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

2) Changement du libellé de l'objet social (article 2 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et de supprimer dans les statuts toute mention à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding. (Concerne notamment l'article treize (13) des statuts)

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société, de sorte que l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Mademoiselle la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henryon, Conde, Maria Santiago, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 juin 2002, vol. 878, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 juin 2002.

F. Kessler.

(47606/219/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

S.F.A.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 6.142.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 14 juin 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 juin 2002.

F. Kessler.

(47607/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

PERDIGAO OVERSEAS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.578.

In the year two thousand and two, on the seventh of June.

Before Us Maître Martine Weinandy, notary residing in Clervaux, acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of PERDIGAO OVERSEAS S.A., R.C. Number B 28.578, incorporated pursuant to a deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, dated July 14, 1988, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 274 of October 14, 1988.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly by a deed of the same notary, dated July 19, 1990, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 39 of February 1, 1991.

The meeting begins at ten a.m., Mrs Isabelle Pairon, private employee, with professional address at 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing at Mamer.

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prospert, maître en droit, residing at Bertrange.

The Chairman then states that:

I.- This general meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the meeting published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 777 of May 22, 2002 and N° 825 of May 30, 2002, as well as in the Lëtzebuerger Journal of May 22 and of May 30, 2002.

The related copies of the said publications have been deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Decision to approve the balance sheet and the profit and loss accounts as at December 31, 2000.
2. Decision to dissolve the Company and to put it into liquidation.
3. Appointment of a liquidator and determination of his powers.
4. Miscellaneous.

III.- The shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature *ne varietur* by the shareholders present, the proxyholders of the shareholders represented and the members of the bureau of the meeting, shall remain attached to this deed together with the proxies to be filed at the same time with the registration authorities.

IV.- It appears from the said attendance list that out of the forty thousand (40,000) shares of no par value, representing the total capital of two hundred thousand (200,000.-) United States dollars (US\$), thirty-nine thousand nine hundred and ninety-nine (39,999) shares are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda herebefore reproduced.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to approve the balance sheet and the profit and loss accounts as at December 31, 2000.

Second resolution

The General Meeting resolves to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Third resolution

The General Meeting appoints Mr Richard Turner, «réviseur d'entreprises», residing at 28, rue du Couvent, L-1363 Howald, as liquidator of the Company, with the broadest powers to effect the liquidation, except the restrictions provided by the Law and the Articles of Incorporation of the Company in liquidation.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at ten-thirty a.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le sept juin.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PERDIGAO OVERSEAS S.A., R.C. B N° 28.578, constituée suivant acte reçu par Maître Christine

Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 14 juillet 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 274 du 14 octobre 1988.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du même notaire, en date du 19 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 39 du 1^{er} février 1991.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Isabelle Pairon, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des annonces parues au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 777 du 22 mai 2002 et N° 825 du 30 mai 2002, ainsi qu'au Lëtzebuurger Journal des 22 et 30 mai 2002.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision d'approuver les bilan et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2000.
2. Décision de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.
3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
4. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les quarante mille (40.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de deux cent mille (200.000,-) dollars des Etats-Unis (US\$), trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (39.999) actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à son ordre du jour ci-avant reproduit.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide d'approuver les bilan et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2000.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Richard Turner, réviseur d'entreprises, demeurant au 28, rue du Couvent, L-1363 Howald, aux fonctions de liquidateur de la Société, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la Société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: I. Pairon, F. Stolz-Page, M. Prospert, M. Weinandy.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 13CS, fol. 5, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47548/230/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ODESSA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 25.593.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47404/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

SOPRO3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Livange, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 65.631.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du lundi 10 juin 2002, à L-3378 Livange, Zone Industrielle

La réunion est ouverte à 14.30 heures, sous la présidence de Monsieur Henri Zeyen, employé demeurant à Dahlem (Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire, Madame Candy Barutello-Stumpf, employée, demeurant à Messancy (Belgique).

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Hans Stutz, employé, demeurant à Fennange (Luxembourg).

Le président constate que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signé par le président, le secrétaire et le scrutateur. Ladite liste de présence restera annexée au procès-verbal.

Il appert de la liste de présence que les 1.000 (mille) actions, représentant l'intégralité du capital social entièrement libéré, sont réunies par les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que cette dernière peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaitement connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission des administrateurs actuellement en fonction et décharge à leur donner;
2. Nomination d'un nouveau conseil d'administration;
3. Durée du mandat et pouvoirs donnés aux nouveaux administrateurs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs actuellement en fonction et leur accorde pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leur mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte les nominations en tant qu'administrateurs de:

Groupe A:

1. Monsieur Henri Zeyen, prénommé;

Groupe B:

1. Madame Candy Barutello-Stumpf, prénommée;
2. Monsieur Hans Stutz, prénommé;

L'assemblée accepte la nomination en tant qu'administrateur-délégué de Monsieur Henri Zeyen, prénommé, ainsi que la nomination en tant que gérant technique de Monsieur Hans Stutz, prénommé.

Troisième résolution

L'assemblée décide que le mandat des administrateurs ainsi nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004, et qu'il pourra être renouvelable.

L'assemblée décide que la société se trouve valablement engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et du gérant technique.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le présent déclare la séance levée.

Fait et passé à Livange, date qu'en tête de la présente.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 juin 2002, vol. 324, fol. 29, case 1/1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 10 juin 2002, que les actionnaires représentant l'intégralité du capital social entièrement libéré, ont:

1. accepté, sans restriction ni réserve, la démission au poste d'administrateur, Madame Karin Airoldi;
2. nommé en remplacement au poste d'administrateur,

Madame Candy Barutello-Stumpf.

Son mandat, pouvant être renouvelable, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Livange, le 10 juin 2002.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 juin 2002, vol. 324, fol. 29, case 1/3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(47600/272/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

BUFO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.623.

L'an deux mille deux, le sept juin.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BUFO HOLDING S.A., R.C. Numéro B 67.623 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 7 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 142 du 5 mars 1999.

La séance est ouverte à seize heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, Maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions ayant eu une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et expression du capital social en euros.
2. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sans émission d'actions nouvelles.
3. Fixation d'un nouveau capital autorisé.
4. Suppression de toute référence à une délégation de pouvoir quant à la gestion journalière de la société.
5. Création de deux catégories d'administrateurs A et B.
6. Modification des pouvoirs des administrateurs pour engager la société.
7. Fixation de la date de l'Assemblée Générale annuelle.
8. Refonte des statuts.
9. Fin de la délégation à la gestion journalière accordée à Monsieur Rudy Cereghetti.
10. Nomination de deux administrateurs supplémentaires.
11. Affectation des administrateurs à leur catégorie respective.
12. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président, et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé provisoirement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

Deuxième résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de deux treize euros et trente et un cents (EUR 13,31) a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Le capital autorisé de la Société est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-).

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer des statuts toute référence à la délégation de la gestion journalière de la Société par le conseil d'administration à un administrateur, directeur, gérant, ou autre agent.

Cinquième résolution

Il est créé deux catégories d'administrateurs A et B, auxquels l'assemblée donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B» lors de leur nomination.

La Société se trouve désormais engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale se réunira annuellement de plein droit le 20 avril à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Septième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, les statuts de la Société sont modifiés de telle manière qu'ils auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe formé une société anonyme sous la dénomination de BUFO HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises, ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserves des dispositions de l'article 209 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La Société peut également acquérir, créer, mettre en valeur, et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelconque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La Société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement ouvert au public.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-)

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 7 juin 2002 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront de la catégorie A ou de la catégorie B.

Lors de la nomination d'un administrateur, l'Assemblée générale lui donnera pouvoir de signature «A» ou pouvoir de signature «B».

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La Société se trouve engagée par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 20 avril à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Huitième résolution

Suite à la quatrième résolution, il est mis fin à la délégation de la gestion journalière de la société attribuée à Monsieur Rudy Cereghetti, administrateur de société, domicilié professionnellement au Viale Stefano Francini 16, CH-6904 Lugano, Suisse, lequel conserve son mandat d'administrateur.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale procède à la nomination de deux administrateurs supplémentaires:

- Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

Leur mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place, à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'année 2004.

Dixième résolution

Monsieur Rudy Cereghetti, préqualifié, est affecté à la catégorie d'administrateurs A.

Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, et Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, administrateurs de la Société, ainsi que Madame Andrea Dany et Madame Nicole Thommes, préqualifiées, sont affectés à la catégorie d'administrateurs B.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, F. Stolz-Page, M. Prosper, M. Weinandy.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 13CS, fol. 5, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47549/230/197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ADVANCED LASER APPLICATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 72.518.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47405/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

INLED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.264.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47406/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

PYRFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.534.

DISSOLUTION

In the year two thousand and two, on the nineteenth of June.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EURO EQUITY HOLDINGS S.A., a company with registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, here represented by Mrs Michèle Moriot, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Monaco, on May 10, 2002.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company PYRFORD HOLDINGS S.A., R.C. B Number 26.534, hereafter called «the Company», was incorporated under the denomination of HOLIDAY VILLAGE INTERNATIONAL, pursuant to a deed of the undersigned notary, dated August 25, 1987, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Number 364 of December 14, 1987.

The Articles of Incorporation have been amended several times and finally by a deed of the undersigned notary, dated October 30, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 111 of February 20, 1998.

- The corporate capital is presently set at four hundred thousand US Dollars (USD 400,000.-), divided into two hundred thousand (200,000) shares having a par value of two US Dollars (USD 2.-) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares and two bearer share certificates numbered 10 to 11 which have been immediately lacerated.

Upon these facts the notary stated that the company PYRFORD HOLDINGS S.A. was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille deux, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EURO EQUITY HOLDINGS S.A., une société avec siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, ici représentée par Madame Michèle Moriot, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 10 mai 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme PYRFORD HOLDINGS S.A., R.C. B numéro 26.534, dénommée ci-après «la Société», fut constituée sous la dénomination de HOLIDAY VILLAGE INTERNATIONAL, suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 25 août 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 364 du 14 décembre 1987.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 111 du 20 février 1998.

- Le capital social est actuellement fixé à quatre cent mille dollars US (USD 400.000,-), divisé en deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars US (USD 2,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actionnaires avec les transferts afférents ainsi que deux certificats d'actions au porteur numérotés 10 à 11 lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société PYRFORD HOLDINGS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Moriot, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 14CS, fol. 1, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(47556/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

POLERNA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 20.940.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47407/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LONGO MAÏ HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.200.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47408/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

HALICOMPT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.099.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47409/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LIONSHARE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 34.610.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47410/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

MATOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.048.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 20.000.000,- BEF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 20.000.000,- BEF exprimé en euros s'élève à un montant de 495.787,04 EUR. Ce capital est représenté par 20.000 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 3 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule quatre euros (495.787,04 EUR), divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR).

L'assemblée générale de la société, convoquée le 10 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47439/777/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

HOLDGILLES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.193.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47411/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

PAT IMMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.508.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47412/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

FLEXILUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.500.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47413/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

QUIXLINE.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.566.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47414/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

SORGREL, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.275.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 10.500.000,- BEF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 10.500.000,- BEF exprimé en euros s'élève à un montant de 260.288,20 EUR. Ce capital est représenté par 10.500 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 3 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à deux cent soixante mille deux cent quatre-vingt-huit virgule vingt euros (260.288,20 EUR), divisé en dix mille cinq cent (10.500) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47452/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

FUTURTECH INVESTMENT LTD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.503.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47415/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

SOFT INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxemburg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.263.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47416/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

KREOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 74.999.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signatures.

(47417/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

HOPPER INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 80.483.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 11 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100LSC).

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47418/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

XENIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.374.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de LUF 2.500.000,- en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de LUF 2.500.000,- exprimé en euros s'élève à un montant de EUR 61.973,38. Ce capital est représenté par 2.500 actions d'une valeur nominale de EUR 24,78.

Modification de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante et un mille neuf cent soixante-treize virgule trente-huit euros (EUR 61.973,38), divisé en deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (EUR 24,78).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47431/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

SISKA INVEST.HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 53.204.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 7 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47419/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

KSO INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 53.506.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires ont décidé le 1^{er} juin 2002 lors de l'assemblée générale de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., de Marc Schintgen, d'Ingrid Hoolants, de Sylvie Allen-Petit ainsi que de Robert Zahren et du commissaire aux comptes, Nadine Schintgen pour une période de six ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47421/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

HOLDFAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.175.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Monsieur Marc Schintgen, Monsieur Robert Zahren, Madame Nadine Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et Madame Sylvie Allen-Petit ainsi que le commissaire aux comptes ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A. pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47422/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

YAKA PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.278.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Jean Pierre Nyns, Quentin Stoffels et ALPHA TRUST LTD. et du commissaire aux comptes, ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 1.250.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 1.250.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 30.896,69 EUR. Ce capital est représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 5 des statuts suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trente mille huit cent quatre-vingt-seize virgule soixante-neuf euros (30.896,69 EUR), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47453/777/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ODESSA INVESTMENT GROUP, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.036.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Marc Schintgen, Robert Zahlen, Ingrid Hoolants, Sylvie Allen-Petit et ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A. ainsi que du commissaire aux comptes Eric Invernizzi pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47424/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ANPET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.192.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants, Madame Sylvie Allen-Petit, Monsieur Robert Zahlen ainsi que du commissaire aux comptes ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., pour une période de six ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47425/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

DODGE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.016.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., Monsieur Marc Schintgen, Monsieur Robert Zahlen, Madame Ingrid Hoolants et de Madame Sylvie Allen-Petit ainsi que du commissaire aux comptes Monsieur Eric Invernizzi pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47426/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

CANUVILLE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 46.301.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 12.500.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 12.500.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 309.866,90 EUR. Ce capital est représenté par 12.500 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 3 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à trois cent neuf mille huit cent soixante-six virgule quatre-vingt-dix euros (309.866,90 EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47432/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ASSOTEX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.114.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires acceptent la démission des administrateurs Karine Dickx et Piet Provoost avec effet au 31 décembre 2001 et leur accordent décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47434/777/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

REGOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 53.511.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de remplacer dans les statuts de la société toute référence à l'écu par des références à l'euro conformément à l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47435/777/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LAGAF, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.023.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., Monsieur Robert Zahlen, Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et Madame Sylvie Allen-Petit, ainsi que du commissaire aux comptes Monsieur Eric Invernizzi, pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47436/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

COVES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 60.476.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 6 juin 2002

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 7.350.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 7.350.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 182.201,74 EUR.

Les actionnaires décident d'adapter la valeur nominale des actions. Les 7.350 actions existantes ont maintenant une valeur nominale de 24,78 EUR.

Les actionnaires décident de modifier de l'article 5 des statuts de la société suite aux résolutions précédentes pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-deux mille deux cent un virgule soixante-quatorze euros (182.201,74 EUR), divisé en sept mille trois cent cinquante (7.350) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47456/777/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

RICHARD INTERNATIONAL HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.317.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 21 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Les actionnaires décident de remplacer dans les statuts de la société toute référence à l'écu par des références à l'euro conformément à l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47437/777/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

POLERNA HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 20.940.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de ALPHA MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et Madame Sylvie Allen-Petit, et du commissaire aux comptes Monsieur Eric Invernizzi, pour une période de six ans, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

(47438/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LINIANTI, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.410.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 6 juin 2002

Les actionnaires décident de remplacer dans les statuts de la société toute référence à l'écu par des références à l'euro conformément à l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47440/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

WLSP INVESTMENT S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.163.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 12 juin 2002

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 3.000.000,- BEF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 3.000.000,- BEF exprimé en euros s'élève à un montant de 74.368,06 EUR. Ce capital est représenté par 3.000 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 3 des statuts suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule six euros (74.368,06 EUR), divisé en trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (24,78 EUR).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47458/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

BALLEROY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.387.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 6 juin 2002

Les actionnaires décident de remplacer dans les statuts de la société toute référence à l'écu par des références à l'euro conformément à l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47441/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

DUSSEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 67.764.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 6 juin 2002

Les actionnaires décident de remplacer dans les statuts de la société toute référence à l'écu par des références à l'euro conformément à l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 58, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47442/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

SYSEMA, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 75.095.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 27 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47443/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

KEHAM S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 12.603.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 11 juin 2002

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 2.000.000,- NLG en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 2,20371 NLG pour 1,- EUR. Il en résulte que le capital de 2.000.000,- NLG exprimé en euros s'élève à un montant de 907.560,43 EUR. Les actions ont maintenant une valeur nominale de 453,78 EUR chacune.

Les actionnaires décident de modifier de l'article 3 des statuts de la société suite aux résolutions précédentes pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à neuf cent sept mille cinq cent soixante virgule quarante-trois euros (EUR 907.560,43 EUR), divisé en deux mille (2.000) actions avec une valeur nominale de 453,78 EUR chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 59, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47457/777/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

LEONE X HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 69.247.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47444/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

F.T.F. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.381.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47445/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

ALBACETE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.675.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2002, vol. 569, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 11 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Monsieur Marc Schintgen, Monsieur Robert Zahren, Madame Nadine Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et de Madame Sylvie Allen-Petit ainsi que du commissaire aux comptes ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. pour une période de six ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 100.000,- Deutsche Mark en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 1,95583 DEM pour 1,- EUR. Il en résulte que le capital de 100.000,- DEM exprimé en euros s'élève à un montant de 51.129,18 EUR. Les actions ont maintenant une valeur nominale de 51,12 EUR chacune.

Les actionnaires décident de modifier de l'article 3 des statuts de la société suite aux résolutions précédentes pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante et un mille cent vingt-neuf virgule dix-huit euros (51.129,18 EUR), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de 51,12 EUR chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

(47454/777/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2002.
